

JUILLET 20

INFOLETTRE

Bonnes vacances

Toute l'équipe du SPPECCQ vous souhaite de merveilleuses vacances bien méritées! Profitez de cette période pour vous reposer, vous ressourcer et créer de beaux souvenirs avec vos proches. Passez de bonnes vacances et revenez en pleine forme!



MODALITÉS D'APPLICATION DE LA NOUVELLE CONVENTION

Le 10 juin dernier a été signée notre nouvelle convention collective qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2028.

sont délégué.e.s d'unités Vos communication régulièrement avec les services des ressources humaines de nos 5 centres de services scolaires afin de s'assurer que les ajustements de traitement et les primes soient versés dans les délais prescrits par la convention collective. Les modalités de remboursement de la cotisation à l'ordre être établies devraient professionnel prochainement.

Vous pouvez consulter la nouvelle convention sur notre site web à l'adresse suivante:

https://sppeccq.org/convention-collective-p1-2023-2028/

DÉPARTS À LA RETRAITE

Pour plusieurs précieux membres de nos 5 unités, l'année 2023-2024 fut marquée par la grande étape du départ à la retraite.

Toute l'équipe du SPPECCQ souhaite souligner le dévouement et l'implication des membres suivants tout au long de leur carrière dans le milieu scolaire :

Unité des Bois-Francs

Manon Desruisseaux

<u>Unité du Chemin-du-Roy</u>

- Sophie Brunelle
- Joanne Dubé
- Louise Hamel
- Jocelyn Landru

<u>Unité des Chênes</u>

- Johanne Doucet
- Marc Duval

<u>Unité de l'Énergie</u>

- Isabelle Côté
- Nancy Goudreault
- Isabelle St-Hilaire

<u>Unité de la Riveraine</u>

Johanne Valois

Bonne retraite bien méritée à toutes et à tous!





MOT DE LA PRÉSIDENTE

Une grosse année sous le signe des négociations vient de se terminer du côté syndical.

Grâce à votre mobilisation sans précédent, nous avons pu en venir à une entente de principe, imparfaite certes, mais qui a permis à l'ensemble du personnel professionnel de faire les meilleurs gains de son histoire à la table sectorielle. Merci pour votre présence et votre implication lors des activités de mobilisation, elles ont été essentielles dans le dénouement de la négociation!

Le début de cette nouvelle année scolaire servira à s'assurer que nos centres de services scolaires mettent en place toutes les nouvelles dispositions de la convention collective le plus rapidement possible. Vos équipes syndicales des unités examineront en détails les différentes clauses de la convention qui pourraient faire l'objet de négociation locale. Nous Vous tiendrons informés des développements à ce sujet au cours de l'automne prochain.

Je profite de ce moment pour vous souhaiter de magnifiques vacances estivales! Elles sont plus que méritées après cette année forte en émotions!

Au plaisir de vous revoir en septembre!

Alexandra Vallières Présidente SPPECCQ



SEPTEMBRE 2024

ACTIVITÉ DE LA RENTRÉE DU SPPECCQ

Toute l'équipe du SPPECCQ est bien heureuse de vous annoncer le retour de l'activité de la rentrée du SPPECCQ! Cette activité sera l'occasion de souligner le début de la nouvelle année scolaire. Nous vous rappelons que l'activité de la rentrée est une activité sociale ayant pour objectf d'échanger, de se retrouver entre collègues ainsi que de mieux connaître les autres unités du SPPECCQ.

L'activité, qui aura lieu vers la fin du mois de septembre, se déroulera sur le territoire de l'Unité de l'Énergie.

Nous vous ferons parvenir un courriel d'invitation contenant toutes les informations concernant l'activité au retour des vacances!



AVANCEMENT D'ÉCHELON

Le 1er juillet est une des deux dates d'avancement de l'échelon salarial. En effet, selon la convention collective, l'avancement d'échelon est consenti le 1er juillet ou le 1er janvier. La durée de séjour dans un échelon est de 6 mois dans le cas des 8 premiers échelons et d'une année à partir du neuvième échelon. Pour avancer d'échelon, il faut avoir complété une période continue d'au moins 4 mois dans le cas de l'avancement semi-annuel (8 premiers échelons) et de 9 mois dans le cas de l'avancement annuel (à partir du neuvième échelon).

Il est important de surveiller le salaire versé à la période de paie suivant le 1er juillet ou le 1er janvier ou les deux, le cas échéant. S'il n'y a pas d'avancement, assurez-vous que le centre de services scolaire a bien calculé les d'absence travail ou périodes de conformément aux dispositions de la Faites cette collective. convention communiquez vérification et personne déléguée de votre unité dans les meilleurs délais, au besoin. Vous perdrez vos droits 90 jours après la date d'avancement ou, au plus tard, après la réception de la paie qui suit cette date.



ÉQUIPE SYNDICALE SPPECCQ

Voici les membres du bureau exécutif du SPPECCQ pour l'année 2024-2025 :

Alexandra Vallières, présidente

presidence@sppeccq.org 819 693-1442

Sandrine Filion, déléguée par intérim Unité de la Riveraine en remplacement de Daniel Allard

riveraine@sppeccq.org 819 266-1158

Patricia Bernier, déléguée Unité du Chemin-du-Roy

cheminduroy@sppeccq.org 819 266-9734

Marie-Ève Rousseau, déléguée Unité des Bois-Francs

boisfrancs@sppeccq.org 581 309-0324

Olivier Patoine, délégué Unité des Chênes

deschenes@sppeccq.org 819 461-8245

Nancy Gélinas, déléguée Unité de l'Énergie

energie@sppeccq.org 819 380-8637

Karine Boudreau, trésorière

tresorerie@sppeccq.org

Marjolaine Bernier, secrétaire

syndicat@sppeccq.org 819 693-1442

44E CONGRÈS DE LA CSQ



Du 26 au 29 juin 2024 s'est tenu le 44e congrès de la CSQ sous le thème "Une grande inspiration". Vos représentantes du SPPECCQ se sont jointes aux 1000 congressistes présents afin de déterminer les orientations qui constitueront le plan d'action de la centrale pour le prochain triennat. Elles se sont prononcées sur de grands enjeux tels la confiance envers les institutions, l'intelligence artificielle, la cohésion de notre organisation, le dialogue social, ainsi que sur la nécessité d'agir pour contrer la violence dans nos milieux et l'importance de mener une grande réflexion sur l'avenir de l'éducation au Québec sous le leadership de la CSQ.

POUR NE RIEN MANQUER

- Site web SPPECCQ : https://sppeccq.org/
- Page Facebook SPPECCQ : SPPECCQ-CSQ
- Site web FPPE : https://www.fppe.ca/Site web de la CSQ : https://www.lacsq.org/
- Application MaCSQ



FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Veuillez prendre note que le bureau du SPPECCQ sera fermé du 15 juillet au 23 août 2024 inclusivement. Pour toute urgence, veuillez communiquer par courriel avec le secrétariat à l'adresse suivante : syndicat@sppeccq.org



